



Marais mouillé



Marais desséché

Le territoire et ses éleveurs...

■ Le Marais poitevin...

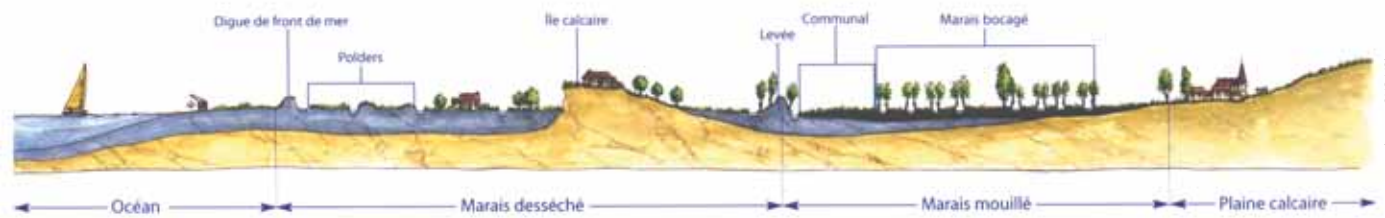
Le Marais poitevin constitue un ensemble d'une grande richesse écologique, à la fois par la diversité des milieux qui le composent et surtout par ses spécificités de zone humide. Situé au croisement des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et des Régions Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, il s'étend sur 100 000 hectares.

Ancien golfe marin, cet espace a été progressivement transformé sous les effets combinés des processus d'évolution naturelle et des aménagements. Depuis le moyen âge, l'homme n'a cessé d'intervenir afin de maîtriser l'eau pour la mise en valeur agricole du territoire.

Deux ensembles découlent des aménagements historiques : les Marais desséchés, protégés des marées hautes et des crues par des digues, et les Marais mouillés qui continuent d'accueillir les eaux du bassin-versant quand les rivières sont en crue.

D'un côté, dans les marais desséchés, l'agriculture moins contrainte par la présence de l'eau, évacuée plus facilement à la mer, s'est orientée majoritairement vers la culture de céréales. De l'autre, en Marais mouillés, partie correspondant au lit majeur des fleuves, la mise en culture est plus difficile. L'agriculture repose ici principalement sur la valorisation de prairies naturelles. C'est donc l'élevage qui domine.

> Coupe horizontale du Marais poitevin



■ Pourquoi ce recueil ?

En 2010, un groupe d'éleveurs du CIVAM Marais mouillé s'interrogeait sur la qualité des prairies de marais, celles-ci étant perçues de façon négatives.

Une première phase d'étude a été engagée de 2010 à 2013, en partenariat avec l'INRA et le Parc naturel régional du Marais poitevin, dans le but de mieux apprécier la qualité des prairies, tant d'un point de vue de leur diversité floristique que de leur valeur fourragère.

A terme, l'objectif des éleveurs était d'améliorer la productivité des prairies tout en préservant leur biodiversité.

En 2014, les éleveurs ont souhaité poursuivre la démarche pour évaluer l'influence de leurs pratiques sur la qualité des prairies. Cette nouvelle étape s'est formalisée par la mise en œuvre d'un projet CASDAR qui sera conduit jusqu'en 2017.

C'est dans ce cadre que ce recueil est conçu pour présenter les premiers résultats. Il est composé de fiches thématiques dans lesquelles vous découvrirez des données techniques, des témoignages, des conseils...

La démarche engagée permet d'apporter des réponses aux questions déclinées dans les fiches.

■ Zoom

Avancer au sein d'un groupe via l'expérimentation : CIVAM - INRA, un binôme complémentaire.



Les CIVAM sont des associations d'agriculteurs, acteurs de leur métier, qui ont choisi de progresser ensemble. Des animateurs assurent l'accompagnement des groupes et des projets. En Poitou-Charentes, 9 CIVAM locaux travaillent en fonction des spécificités des territoires.

L'INRA de St-Laurent-de-la-Prée est une unité expérimentale dans le marais en Charente-Maritime. Soucieux des problématiques d'élevage dans le marais mouillé et fortement intéressé pour créer du lien avec le terrain et répondre aux besoins des éleveurs, l'INRA a accepté d'être à leur écoute et de les accompagner en proposant une démarche de suivi et d'expérimentation.

Pour le groupe d'éleveurs du CIVAM Marais mouillé, c'est grâce au suivi technique et à l'expérimentation en collectif que chaque éleveur avance techniquement et économiquement sur sa ferme. « Expérimenter en collectif permet de se rassurer, d'essayer de nouvelles pratiques et d'en découvrir d'autres chez les autres membres du groupe », témoignent les éleveurs. L'expérimentation en collectif a aussi permis de créer une dynamique et de fédérer le groupe. Avoir un accompagnement par un organisme de recherche tel que l'INRA permet d'asseoir scientifiquement les études et d'avoir un œil extérieur sur nos pratiques. Les deux composantes du binôme CIVAM - INRA sont donc complémentaires pour le développement agricole.

POURQUOI COMMENT

Valoriser ses prairies en MARAIS MOUILLÉ

- pour aller vers une amélioration de la prairie
- pour préserver le milieu tout en développant l'élevage
- des témoignages d'éleveurs, des réponses techniques



« Le maintien de l'élevage est la clé de la préservation de la qualité paysagère et biologique du marais »

■ En savoir +

CIVAM Marais mouillé
tél. 06 71 94 75 35
civam.sud79@gmail.com

INRA de St-Laurent-de-la-Prée
tél. 05 46 82 10 50
eric.kerneis@stlaurent.lusignan.inra.fr

PNR Marais poitevin
tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

Rédaction : Eric Kerneis, Christophe Rossignol, Pascal Faure, Patricia Grené (INRA de St-Laurent-de-la-Prée), Mélanie Pontouis (CIVAM Marais mouillé), Dominique Giret, Odile Cardot (PNR Marais poitevin).
Relecture : Groupe d'éleveurs du CIVAM, équipe du RAD.
Mise en page : REFLEX Communication (11/2014).
Imprimé sur papier recyclé.

Recueil réalisé par :



Avec le soutien financier de :



Édition 2014



Une autre vie s'invente ici



■ L'agriculture du marais mouillé...

Les marais mouillés sont restés longtemps inexploités. Inondés de longs mois du début de l'hiver au printemps, on y pêche, on y chasse, on y récolte le roseau...

Ce n'est qu'à compter du milieu du XIX^{ème} siècle, du fait de la canalisation de la Sèvre et de ses principaux affluents, qui participe à une meilleure évacuation de l'eau, que le Marais mouillé prend son visage d'aujourd'hui.

Les fossés et les conches sont creusés. Ils permettent le drainage de l'eau et l'accès aux parcelles en bateau. Morcelés, moins d'un demi-hectare en moyenne, entourés de fossés, de doubles alignements de frênes gérés en têtard et de peupliers, ces marais sont cultivés pour produire des légumes, notamment la fameuse « mojette » du Marais, ou exploités en prairie naturelle fauchée ou pâturée.

Cette agriculture a progressivement décliné, confrontée à la concurrence des territoires où la mécanisation était plus facile, où le tracteur accédait sans devoir passer par le bateau. Même si des chemins ont été aménagés dans les années 60, beaucoup de marais ont été abandonnés ou plantés en peupleraie.

Depuis les années 90, du fait des évolutions de la PAC, avec l'avènement des MAE notamment, et des programmes de restauration mis en œuvre par le Parc du Marais poitevin, les prairies de marais sont devenues plus attractives. Les marais mouillés sont désormais gérés en grande majorité en prairies naturelles. Les éleveurs ont su constituer des îlots en regroupant les parcelles pour limiter les effets du morcellement. Des travaux ont été engagés sur des chemins pour améliorer les conditions d'accès aux marais. Des ponts ou des passages busés ont été installés.

Aujourd'hui, ces marais ont retrouvé une valeur économique. Ils ont une place importante dans les systèmes d'élevage. Leur préservation repose sur la valorisation des prairies par les éleveurs.



« N'oublions pas que sans l'homme, le paysage du Marais poitevin n'existerait pas tel qu'il est. Nous devons le préserver tout en permettant à l'homme d'en vivre. L'élevage est une activité fondamentale pour ce territoire »

Un éleveur du groupe.

■ Les prairies...

Les prairies des marais mouillés orientaux évoluent sur un substrat argileux doux, appelé bri continental, recouvert de tourbe plus ou moins épaisse ou de limons. Ces sols permettent le développement d'une végétation originale avec pour fond prairial la présence du Pâturin commun et de l'Agrostide stolonifère. La renoucle rampante, les Laïches distiques et velues, le Brome rameux sont également des espèces communes. L'intérêt majeur des prairies humides du marais mouillé oriental réside dans leur caractère humide, qui garantit notamment le maintien de la tourbe, mais aussi du complexe paysager original dans lequel elles s'insèrent.

En fonction du gradient d'humidité et de la pression de gestion, les cortèges prairiaux peuvent évoluer vers des prairies sèches dites « mésophiles », vers des mégaphorbiaies, ou friches herbacées humides, vers des roselières ou des cariçaies, dénommées localement « rouches ».

Si les « prairies humides eutrophes » du marais mouillé ne sont pas d'intérêt européen, elles abritent le cycle de développement de nombreuses espèces protégées en Europe, telles que le Cuvré des marais, un papillon ou historiquement encore, le Râle des genêts. Elles constituent alors un « habitat d'espèces ».



Prairie Mésophile

> Mésophiles :

Les espèces ne supportant pas la submersion sont dites « mésophiles ». On les trouve sur les terres et parties les plus hautes des parcelles de marais. Ce sont, par exemple, le Dactyle, la Gaudinie ou la Fétuque rouge (graminées), la Pâquerette ou le Gaillardet jaune (Dicotylédones), le Trèfle violet, la Vesce commune ou le Lotier à feuilles étroites (Légumineuses).



Prairie Méso-hygrophile

> Méso-hygrophiles :

Les espèces qui supportent une submersion de 1 à 3 mois sont dites « mésohygrophiles ». C'est le cas du Chienidant rampant, du Pâturin commun ou du Brome variable (Graminées), de la Laïche distique (Cypéracées) ou du Plantain cornes de cerf (Dicotylédones).



Prairie Hygrophile

> Hygrophiles :

Les espèces supportant une submersion de 3 à 6 mois, voire plus sont des espèces « hygrophiles » comme l'Agrostide stolonifère ou la Glycérie flottante (Graminées), la plupart des Laïches et des joncs (Cypéracées/Joncacées), l'Oenanthe fistuleuse ou la Potentille des oies (Dicotylédones).

Être éleveur sur le territoire du marais mouillé

■ Des difficultés liées au territoire...

« Les parcelles sont trop morcelées et cela se répercute sur mon temps de travail. Si je prends l'exemple d'une cuma toute proche, pour la même surface de fauche, ils ont une faucheuse, alors que nous, dans le marais, on en a 3. Il faut plus de temps et donc c'est plus coûteux en matériel, mais aussi en main d'œuvre. »

Jacques Gelot

« La plus grosse difficulté n'est pas liée à l'élevage directement, mais à l'entretien de la prairie de marais et de ses abords. J'ai 34 km de haies sur ma ferme et certainement autant en fossés. Ça me prend du temps et ça me coûte de l'argent en entretien. »

Sébastien Rambaud

« Le plus compliqué pour moi, c'est l'accessibilité de mes parcelles. Celles-ci sont accessibles seulement par voie d'eau et pas par voie de terre. Il faut donc que je charge le matériel sur le bateau, ce qui m'oblige à acheter du matériel spécifique, c'est à dire plus petit que la normale. C'est donc plus coûteux. Je le rentabilise moins bien et je passe en moyenne 2 fois plus de temps que si j'avais des prairies accessibles par voie de terre comme mes collègues. Par contre, l'avantage c'est que le cadre de travail est magnifique. Je ne m'en lasse pas par rapport à la plaine. »

Philippe Rimbault



■ Mais une volonté des éleveurs de préserver le marais tout en développant l'activité d'élevage...

« C'est la volonté de vivre au pays, de vivre de mon métier comme l'ont fait mes parents et grands-parents. »

Cédric Veillet

« Ma motivation est de faire un métier dans lequel je me sens utile pour le territoire et je pense que le marais a besoin d'éleveurs. »

Sébastien Rambaud

« J'apporte beaucoup d'importance à la qualité de mon environnement. J'aime voir le marais lorsqu'il est bien entretenu. Le paysage est lié à la qualité de son entretien. Je n'aime pas voir le marais en friche, et pour moi, c'est lié au manque d'éleveurs. »

Olivier Proust

> « Nos prairies sont de mauvaise qualité » Vrai ou faux ? : les éleveurs se penchent sur la question.

« La qualité des prairies dépend de la façon dont nous les entretenons. Une prairie peut être convenable si on passe du temps à l'entretenir. Mes prairies sont broyées systématiquement au moins une fois par an car je pense que c'est un gage de qualité. »

Nicolas Leyssene

« Il faut se contenter de ne pas être trop exigeant. Je ne cherche pas la performance dans les prairies les plus basses. J'adapte mon système à ce que j'ai. »

Sébastien Rambaud

« Les prairies de marais ne valent rien ! Cette phrase, je l'entends depuis toujours. C'est pour cette raison que l'on a voulu travailler sur le sujet avec le groupe. On n'a pas beaucoup de données sur nos prairies et cette étude va permettre d'avoir des éléments. »

Guillaume Largeaud

En 2010, les éleveurs ont souhaité prendre en main la question de la qualité prairiale d'un point de vue nutritionnel pour les animaux. Le souhait des éleveurs était donc de faire un état des lieux de la qualité de celles-ci. Pour cela, le groupe de 12 éleveurs a fait appel à l'INRA de St-Laurent-de-la-Prée pour un accompagnement technique. Le suivi s'est donc déroulé sur 4 années (2010 - 2013) au travers : de relevés floristiques, de prélèvements d'herbe en vue d'analyses fourragères, d'un suivi des animaux (pesées - état corporel) et des pratiques de l'éleveur.

> « C'est à nous, éleveurs, d'adapter nos pratiques » un travail d'expérimentation sur la gestion des prairies.

« Je viens de m'installer en réintégrant de l'élevage sur une exploitation céréalière. J'ai réintégré 30 ha de prairies à la place du maïs. J'aimerais avoir un regard extérieur et des conseils par un technicien mais quand j'en demande on me répond que le marais c'est spécifique et qu'ils ne connaissent pas. Du coup, j'ai l'impression que l'on est délaissé. Le groupe d'éleveurs et ce travail d'expérimentation va permettre de compenser ce manque. »

Ludovic Vassaux

« Nous devons nous prendre en main et étudier cette question de qualité prairiale. »

L'ensemble du groupe au début du travail

Après avoir fait un état des lieux de la qualité des prairies, les éleveurs et leurs partenaires ont souhaité poursuivre le travail en expérimentant différentes pratiques sur ces prairies. L'objectif pour les éleveurs est d'acquérir des connaissances pour améliorer les prairies naturelles du marais sans nuire à la biodiversité présente.

Entre 2014 et 2017, 10 éleveurs participent en expérimentant les effets :

- du broyage et de la fauche des refus,
- de l'utilisation d'outils mécaniques type herse étrille et rouleau,
- de la pression du pâturage,
- du sursemis,
- de l'amendement.

« C'est à nous, éleveurs, de s'adapter au territoire et non l'inverse »

Un éleveur du groupe CIVAM.

■ Le groupe d'éleveurs concernés par l'étude entre 2010 et 2017...

